

# Prix à la baisse et quota en hausse : quel avenir pour ma ferme?

## ■ Voici quelques pistes de réflexion à explorer pour faire face à l'augmentation rapide de la production et à la baisse de prix à la ferme.

On s'était fait à l'idée que le marché des produits laitiers canadiens était arrivé à maturité et que la taille des fermes laitières allait croître très lentement. On se consolait en pensant au prix qui avait toujours affiché une croissance lente, mais régulière. Les deux dernières années ont complètement renversé tout ce qu'on tenait pour acquis; le prix du lait a baissé alors que le droit de produire a augmenté rapidement. Quel impact cette situation a-t-elle sur les projets d'avenir dans les fermes laitières?

Depuis janvier 2015, le droit de produire des fermes laitières québécoises a augmenté d'un peu plus de 15 %, sans compter les nombreuses journées additionnelles qui ont été accordées en plus des incitatifs habituels de l'automne. Malheureusement, le prix moyen obtenu pour un hectolitre à composition standard a baissé de 7 % durant la même période. On a bien senti le stress financier et humain que cela a créé à court terme. Une fois ce premier choc passé, il est important de comprendre l'impact de cette nouvelle réalité et de s'adapter pour en tirer le meilleur.

### ACCIDENT DE PARCOURS OU CHANGEMENT STRUCTUREL?

On a déjà connu l'ajout de journées additionnelles et de pourcentages de

quota prêté dans le passé. Il s'agissait alors d'une réponse à une situation ponctuelle ayant entraîné une baisse des stocks, et l'objectif était de ramener ceux-ci à un niveau normal. La situation actuelle est toute autre, puisque les hausses des dernières années correspondent à une augmentation de la consommation de produits à plus forte teneur en matière grasse. C'est donc la structure de la demande qui a changé. Même si ce phénomène a débuté il y a plusieurs mois, ce n'est qu'en cours d'année 2016 que les producteurs et leurs conseillers

techniques en ont pleinement pris conscience.

Un autre changement qui a son importance : la transformation du quota non négociable en quota négociable. Cela n'a pas d'effet sur le droit de produire des entreprises, mais ça permet à celles qui sont en situation de production non reportable d'envisager de vendre leur surplus.

### L'IMPACT EST DIFFÉRENT SELON LES PLANS DE CHACUN

La nouvelle réalité en production laitière aura des impacts forts différents d'une ferme à l'autre. Certains ont effectué des investissements importants dans leurs bâtiments au cours des dernières années. D'autres envisageaient des transformations majeures

TABLEAU 1. IMPACT FINANCIER DE LA BAISSSE DE PRIX ET DE LA HAUSSE DU QUOTA À LA FERME AVENIR (\$)

	RÉSULTAT 2014	BUDGET 2017, PRODUCTION QUOTA DE JANVIER 2015*	BUDGET 2017, PRODUCTION QUOTA DE JANVIER 2017**
Revenus bruts (lait + animaux)	471 200	439 800	508 000
Charges d'exploitation	282 700	282 600	316 500***
Salaires et retraits	88 600	88 600	93 100***
Capacité de remboursement maximale	99 900	68 600	98 400

\* volume avant les augmentations de quota 2015 et 2016, prix du lait : prix moyen 2016

\*\* volume après les augmentations de quota 2015 et 2016, prix du lait : prix moyen 2016

\*\*\* ajustement en fonction du coût marginal

à moyen terme, mais la baisse de prix les aura refroidis. Il y a aussi un groupe de producteurs qui ne souhaite pas investir de façon importante dans leurs bâtiments. Certains envisagent de quitter la production d'ici quelques années alors que d'autres ont des défis techniques ou financiers à relever avant de se lancer dans une nouvelle phase de développement. Finalement, il y a ceux qui considèrent que leur entreprise a atteint un équilibre intéressant et qui veulent s'en tenir à une croissance lente et régulière, à l'intérieur des bâtiments actuels.

### PROFITER DE LA HAUSSE DU DROIT DE PRODUIRE POUR COMPENSER LA BAISSÉ DE PRIX

Voici l'exemple de la Ferme Avenir, une entreprise de 60 vaches qui détenait un quota de 60 kg en janvier 2015. Avec un taux de dépenses<sup>1</sup> de 60 % pour 2014, le tableau 1 montre que, à l'époque, la ferme affichait une capacité de remboursement maximale de presque 100 000 \$.

Dans la deuxième colonne de résultats, on voit que ce chiffre ne sera plus que de 68 600 \$ en 2017, si l'entreprise n'est pas en mesure de produire le quota supplémentaire reçu ces deux dernières années.

Finalement, la dernière colonne illustre que les hausses de quota permettent d'augmenter les revenus totaux, malgré les prix plus faibles, et d'afficher une capacité de remboursement semblable à 2014. Soulignons que les charges d'exploitation et les salaires ont été augmentés pour tenir compte de la hausse du volume de production.

Cet exemple démontre que les fermes qui peuvent livrer 100 % de la hausse de leur droit de produire sont en mesure de retrouver une bonne position financière, et ce, malgré la diminution du prix à l'hectolitre.

### ET SI L'ÉTABLE EST DÉJÀ PLEINE?

Selon les échos des conseillers et des techniciens de Valacta, près de la moitié des fermes du Québec ne sont pas en mesure d'augmenter leur production dans leurs installations actuelles. Quelles sont les solutions dans ces cas?

## SORTIR LES GÉNISSES POUR RENTRER PLUS DE VACHES

Pour pallier le manque d'espace dans l'étable, la Ferme Bonplan envisage de faire élever 25 génisses de 8 à 22 mois à l'extérieur de la ferme. Cela permettrait de loger 8 vaches supplémentaires. Est-ce un bon plan? Voyons le budget partiel d'élevage à forfait présenté au tableau 2.

Les frais d'élevage à forfait se situent à 3,80 \$/jour par génisse. Soulignons cependant que la ferme économise environ 2,50 \$/jour en coût d'alimentation par génisse lorsqu'elles sont chez l'éleveur. Par ailleurs, une vache dégage une marge sur les charges variables d'environ 3 500 \$/an. Le producteur doit investir 10 000 \$ pour modifier la section des taures de son étable afin d'y loger les vaches supplémentaires.

TABLEAU 2 : BUDGET PARTIEL ÉLEVAGE À FORFAIT, FERME BONPLAN

REVENUS EN PLUS	REVENUS EN MOINS
Marge lait pour 8 vaches : 28 000 \$	
<b>CHARGES EN MOINS</b>	<b>CHARGES EN PLUS</b>
Aliments pour 25 génisses/an : 22 800 \$	Frais d'élevage à forfait : 34 700 \$
Temps de travail 25 génisses : 6 800 \$	Temps de travail 8 vaches : 7 300 \$
Total des améliorations : 57 600 \$	Total des détériorations 42 000 \$
Marge : 15 600 \$	

La marge permettra de récupérer les frais de la modification de l'étable dès la première année. Il faudra cependant s'assurer de prendre les mesures de biosécurité nécessaires. Une bonne discussion avec son médecin vétérinaire permettra au producteur d'établir un plan adapté à sa situation. Une entente écrite précisant les engagements et obligations de chacun devrait être signée avec l'éleveur à forfait.

Pour les fermes en bonne situation financière qui avaient mis leur projet d'amélioration des bâtiments de côté, on pourrait ressortir les plans des cartons en 2017. D'autres solutions intéressantes existent pour les entreprises qui ne souhaitent pas aller dans cette direction ou qui ont besoin de quelques années avant de se lancer.

Par exemple, la Ferme Bonplan présente son projet d'élevage à forfait (voir encadré).

### INVESTIR POUR PRODUIRE PLUS

Manque d'espace ou pas, il se peut très bien qu'on doive investir dans un bâtiment ou sur des équipements pour

produire ce lait supplémentaire. Un investissement de 50 000 à 100 000 \$ pour des modifications mineures permettant à la ferme de produire le quota supplémentaire se récupèrera en moins de cinq ans. Une avenue intéressante pour quelqu'un qui n'est pas prêt à s'engager dans des projets à long terme à cause d'une relève pas encore fixée ou d'une situation financière plus serrée. Un projet de nouveau complexe laitier à plus d'un million de dollars est une avenue réservée à ceux qui ont des objectifs clairs à long terme et il doit s'appuyer sur une excellente situation financière au départ ainsi que sur des gains de productivité importants.

### VENDRE LE QUOTA EN SURPLUS

Finalement, tous les producteurs qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas développer leur entreprise de manière à produire tout ce lait pourraient très bien envisager de vendre le quota en surplus. Enlevons-nous

de l'idée que c'est le début de la fin: il ne s'agit pas de vendre le quota de base, mais simplement une partie de la hausse qu'on ne réussira pas à produire dans les prochaines années. À quoi bon conserver quelque chose qui ne rapporte rien? Le capital ainsi récupéré permettra de rembourser des dettes et d'alléger les fins de mois. Il faudra quand même bien se préparer avant de se lancer: élaborer une bonne planification afin de s'assurer de conserver une marge de production adéquate et vérifier l'impact fiscal de cette vente de quota avec son comp-

### DES SOLUTIONS VARIÉES

table. Les deux dernières années ont remis en cause la façon dont on envisageait le développement de la production laitière dans les fermes québécoises. La baisse de prix a affecté brutalement tous les producteurs, mais les hausses de quota ont permis à plusieurs de limiter les dégâts. Cependant, plu-

sieurs fermes n'ont pas encore pu profiter pleinement des nouvelles possibilités de production offertes.

Comme on vient de le démontrer, la liste des solutions pour y arriver est assez variée pour permettre à chacun de trouver celle qui lui convient le mieux.

Comment évolueront les choses dans l'avenir? Pourra-t-on compter sur un redressement des prix ou sur une consommation toujours à la hausse? Tenter des prédictions à ce sujet est un exercice bien risqué. À défaut de prévoir l'avenir, continuer à travailler pour baisser notre coût de production reste le meilleur moyen pour assurer le développement durable et la prospérité des fermes laitières. Tiens, tiens, ça me rappelle la mission de Valacta...

<sup>1</sup> Taux de dépenses: charges d'exploitation ÷ produits bruts.